

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, ... 30
Faits divers, ... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 9.

ABONNEMENT.

Sommaire : 30 fr.
Un an... 10
Six mois... 6
Trois mois... 4
Poste : 25 fr.
Un an... 18
Six mois... 12
Trois mois... 8

On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires.

A PARIS, Chez DONGREL et DOLLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Vieille, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

7 Août 1878.

Chronique générale.

Les élections sénatoriales préoccupent beaucoup les hommes politiques; ces élections n'auront lieu que le 5 janvier prochain, mais la nomination des délégués municipaux se fera beaucoup plus tôt, et ces délégués tiennent en leurs mains le choix des sénateurs. Il est donc naturel que les chefs des différents partis se soient mis en campagne.

Les républicains ont depuis longtemps fondé un comité central; au lieu d'un comité, ils en ont même deux, composés l'un de sénateurs, l'autre de députés. Il y a eu par suite deux manifestes, différents dans la forme, identiques pour le fond. Nous les avons publiés hier.

Les conservateurs ont mis plus de temps à s'organiser; c'est assez leur habitude; et les républicains n'ont pas épargné les lazzi à ces infortunés membres d'un comité en formation. Aujourd'hui la chose est faite, et les journaux de Paris publient une note constatant que les « délégués des groupes conservateurs des deux Chambres se sont constitués en comité ».

Il est bon d'appeler l'attention sur les projets qu'un journal radical prête au comité formé par les gauches pour préparer les élections sénatoriales. Des renseignements de cette feuille, qui doivent être exacts, y sont attachés aux personnages dont elle parle, le ressort que la campagne suprême va commencer immédiatement de la part de ses adversaires.

Le pays aura donc devant lui une nouvelle période d'agitation de plusieurs mois, puisque les élections n'auront pas lieu avant janvier.

Les 33 départements qui auront d'ici quelques mois des élections sénatoriales sont les suivants : Ariège, Bouches-du-Rhône, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Ile-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Nièvre, Nord, Oise, Saône-et-Loire.

D'après un bruit du monde officieux, nous serions peut-être à la veille de conclure une alliance solide avec... l'Allemagne.

M. de Bismark, qui aurait enfin compris l'impossibilité pour son pays de vivre plus longtemps à l'état de paix armée, n'aurait attendu que le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu pour prendre un parti décisif à notre égard.

De deux choses l'une : ou, pour permettre à l'Allemagne de revenir au pied de paix, il essaiera d'anéantir définitivement notre puissance, ou il nous proposera son amitié.

Le dilemme ne laisse pas d'être grave, et

l'on a hâte, après cela, de connaître exactement le résultat général des élections allemandes et l'impression qu'il aura produite sur l'esprit du prince.

Nous empruntons au *Journal du Loiret* la nouvelle suivante dont nous lui laissons la responsabilité :

« Dans leurs conversations particulières, les ministres continuent de demander que la gauche nomme des modérés à l'exclusion des radicaux dans les prochaines élections du Sénat. Ils se montrent fort inquiets du résultat de ces élections. »

Les *Tablettes d'un Spectateur* posent la question suivante :

« Est-il vrai qu'en l'absence de M. Dufaure, pendant qu'il était dans la Charente-Inférieure, une autorisation spéciale ait été accordée à un réfugié de la Commune qui se trouve à Bruxelles pour venir passer 48 heures à Paris ? »

« Si on nie le fait, nous donnerons le nom. »

LA CRISE DANS LE NORD.

La crise industrielle s'aggrave tous les jours dans le Nord. Elle prend même des proportions inquiétantes, au dire d'un haut fonctionnaire de ce département.

Voici encore deux des plus importants établissements métallurgiques de Maubeuge qui viennent de se fermer, malgré l'assurance que l'on avait donnée de leur prospérité croissante. Notre correspondant nous indique aussi d'autres maisons qui sont à la veille de fermer, et qui ne prolongent leur ouverture que pour attendre des rentrées de fonds qui leur sont dûs.

Il paraît que le *Rappel* organise une souscription publique pour ériger une statue et même un monument à M. Jouvion, ce républicain dont le « suicide » est l'objet de tant de commentaires.

C'est là un de ces projets qui révèle, comme tant d'autres, un désordre moral profond.

L'*Indépendance belge* affirme que M. Dufaure se retirera après les élections sénatoriales.

Dans le camp de l'extrême gauche, on refuse de promettre l'appui de ce groupe aux projets par trop conservateurs du député Boyssset contre l'inamovibilité de la magistrature.

M. Pascal Duprat et M. Louis Blanc sont chargés d'en rédiger un véritablement radical qui sera déposé à l'ouverture des Chambres.

Ce projet ne comprend que trois articles : Le premier portera abolition pure et simple de l'inamovibilité de la magistrature, comme contraire aux vrais principes républicains de 1793.

Le second article demandera la mise à la retraite d'office de tout magistrat ayant atteint l'âge de 60 ans.

Le troisième, enfin, fixera à 3,000 francs

par an le maximum de la retraite des magistrats.

Nous apprenons que dans une réunion tenue hier matin par les délégués du comité du congrès socialiste ouvrier, il a été décidé que si le gouvernement empêchait par la force la réunion du congrès, on irait se réunir à Lausanne.

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

« Notre correspondant de Genève nous informe de l'arrivée incognito dans cette ville du prince de Bismark, accompagné de deux de ses secrétaires. »

« D'après notre correspondant, il s'agirait d'une entrevue secrète que le prince aurait en Suisse avec un grand dignitaire du Vatican. »

L'INCIDENT GALLIFFET.

Un ardent courtois de l'Empire pratique par avance la politique prêchée par le journal de M. Rouher; M. le général de Galliffet désire, lui aussi, que « la victoire des républicains soit complète » et il travaille de toutes ses forces à la hâter. Cet inconstant général vient de converser avec un journaliste républicain, et sa conversation contient des choses étonnantes. D'abord le général de Galliffet fait cette déclaration : « La politique doit être bannie de l'armée, et un général qui vient à manifester publiquement ses opinions, n'a qu'à opter entre le silence ou la démission. »

Pauvre général! quel français il parle depuis qu'il est républicain! Quoi! pour manifester publiquement son opinion il faut garder le silence?

Mais c'est précisément parce qu'ils gardent le silence que les autres généraux ne manifestent pas leur opinion.

M. de Galliffet a une conduite aussi bizarre que son style; il trouve indigne qu'un général manifeste publiquement son opinion, et lui cependant que fait-il donc? C'est lui qui dit à un journaliste républicain :

« Je crois que la France est républicaine, comme moi, par raison, parce que vous ne l'effrayez pas; parce que vous avez fait de bonnes choses, relevé son crédit, ranimé son commerce, raffermi ses finances, réorganisé son armée. J'espère que vous persisterez dans cette voie, et je crois désirable que le parti républicain poursuive cette politique opportuniste, qui n'est pas seulement la politique de résultats et de progrès successifs, mais la politique se pliant aux circonstances intérieures et extérieures, aux nécessités du moment, pourvoyant surtout au présent immédiat, sans négliger pourtant les problèmes de l'avenir. Je crois fermement qu'un conseiller tel que M. Gambetta est celui qui convient à la France. »

« Nous. — Que pensez-vous du cléricalisme? »

« Le général. — Si, par cléricalisme, vous entendez le clergé s'occupant d'autre chose que du ciel, je suis anticlérical. »

« Nous. — Que pensez-vous des aumônières militaires? »

« Le général. — Cette institution était inutile. Les soldats ont toujours eu toute liberté d'aller trouver un prêtre dans son église. »

Si M. de Galliffet ne devient pas prochainement ministre de la guerre, M. Gambetta n'est qu'un ingrat.

Pour achever de donner une idée de son peu de jugement, le général de Galliffet dit au journaliste qui le prevenait de sa prochaine indiscretion :

« Gardez le silence, on m'accuserait encore de faire de la politique, ce dont j'ai horreur. J'ai le courage de ma franchise, mais elle serait inopportune. »

La conversation fut publiée immédiatement, c'était inévitable, et le général prend ainsi la peine de nous apprendre lui-même qu'il manque ou de sincérité, ou du plus simple bon sens.

Dans la voie où il s'est engagé, l'ancien favori de Napoléon III ne manquera pas de déboires. Il y a deux ou trois ans, il fit enlever manu militari une statue de la Marianne républicaine, qu'une municipalité radicale avait fait dresser sur une place publique, à Dijon. Les journaux officieux annoncent aujourd'hui que cette même statue sera replacée sur ladite place. Le général de Galliffet, qui commande encore à Dijon, lui rendra-t-il les honneurs militaires? H.-A. MARTIN.

LA GRÈVE DES COCHERS.

Les journaux de Paris ont parlé plusieurs fois de la grève imminente des cochers de Paris.

Avant-hier, les cochers des deux dépôts de la Compagnie générale et un grand nombre de cochers appartenant à des loueurs particuliers se sont mis en grève.

On assure qu'aujourd'hui l'exemple donné sera suivi par presque tous.

Voici, d'après le *Moniteur universel*, le résumé des réclamations des grévistes :

« 1° Meilleurs soins à donner aux chevaux. Il paraîtrait que la litière a été composée, jusqu'au mois de décembre dernier, de mâchefer, c'est-à-dire de scories de houille broyées. Sur les plaintes unanimes qui lui furent adressées, la Compagnie remplaça le mâchefer par de la sciure de bois, laquelle serait presque toujours dans un état de putréfaction, au dire des grévistes. Ceux-ci réclament de la litière de paille, où leurs chevaux puissent se reposer efficacement. »

« 2° Le travail à la planche, c'est-à-dire le prix de la journée, fixé d'avance et par saison à 2 francs au-dessus de la moyenne des années 1876-77, — l'année 1878 étant considérée comme une année exceptionnelle et d'après laquelle il ne serait pas équitable de baser une moyenne. Un jury mixte serait chargé d'établir par avance cette sorte de tableau. »

« 3° La caisse de la Société de secours mutuels serait remise entre les mains d'un conseil librement élu par la corporation des cochers. Les cochers de la Compagnie ne seraient pas contraints de faire partie de la Société de secours mutuels. En revanche, les sociétaires pourraient continuer à jouir de leurs prérogatives, quand même ils auraient cessé d'être de la Compagnie. »

« 4° Obligation pour la Compagnie de payer aux cochers l'intérêt du cautionnement qu'ils lui versent. »

« 5° Le droit de stationner partout où le règlement de police l'y autorise et où il n'y a pas atteinte à la liberté d'autrui. »

« 6° Le droit d'enchaîner les roues pendant le temps du repos. »

« 7° Le droit de discuter librement leurs prix avec leurs clients, les cochers s'enga-

geant à protéger le public contre des exigences injustes.

La plupart des cochers se plaignent, en outre, dit l'Assemblée nationale, que la moyenne qui leur est imposée par la Compagnie est excessive, et ne leur permet pas de prendre les clients à l'heure.

Cette moyenne se serait élevée dans ces derniers jours à 32 francs, ce qui, à 2 francs l'heure, supposerait seize heures de travail effectif.

S'il est vrai, comme nous l'avons entendu dire souvent aux cochers, que les chevaux font un travail énorme et sont très-mal nourris; s'il est vrai que beaucoup de cochers sont forcés par la pitié de donner eux-mêmes un supplément de nourriture à leurs chevaux; s'il est vrai que la Compagnie suppose seize heures de travail à 2 francs l'heure dans la moyenne qu'elle exige des cochers, il nous paraît difficile de blâmer les grévistes.

D'ailleurs, l'aspect des pauvres chevaux indique déjà qu'ils ne sont pas suffisamment nourris et qu'ils sont surchargés de travail.

Reste à savoir si l'impolitesse légendaire des cochers et la lenteur exorbitante des trajets ne seraient pas la conséquence de la mauvaise humeur dans laquelle les maintient cet état de choses.

En tout cas, il y a certainement de grandes réformes à obtenir dans l'organisation des voitures à Paris.

Chronique militaire.

Nous avons annoncé que la classe de 1873 allait être divisée en deux portions: la première — celle qui appartient à des corps non convoqués pour les grandes manœuvres — devant être renvoyée vers le 13 et le 17 août; la seconde ne sera libérée qu'après les manœuvres.

Il n'est pas inutile de rappeler que les corps qui sont désignés cette année pour les grandes manœuvres sont les 1^{er}, 4^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 14^e, 15^e, 16^e et 17^e. — On sait que le département de Maine-et-Loire fait partie du 9^e corps.

Les soldats de la classe de 1873 qui font partie des 2^e, 3^e, 5^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e corps recevront donc leur congé du 13 au 18 août.

Nous lisons dans la Patrie:

« On avait promis à nos jeunes lieutenants et sous-lieutenants que l'application de la nouvelle loi sur les pensions militaires serait le signal de nombreuses mises à la retraite et, par conséquent, de nombreuses promotions; mais ils ne voient rien venir.

« Ces messieurs auraient cependant grand tort de se décourager: la liquidation des pensions de retraite a été, par suite du nombre même des intéressés, un travail long et difficile; mais ce travail est aujourd'hui terminé, et les promotions nouvelles ne tarderont pas à paraître.

« On parle de 250 nouveaux lieutenants et capitaines. »

Pour la première fois depuis la guerre de 1870, un certain nombre d'officiers prussiens, et à leur tête le général-major baron von Loë, commandant la 3^e brigade de cavalerie de la garde, assisteront, sur l'invitation du gouvernement français, aux manœuvres de l'armée française du mois de septembre. On sait qu'il y a déjà quelques années que les officiers français prennent part aux manœuvres allemandes.

Un beau trait. — Le 12^e régiment d'artillerie, on le sait, a passé un mois à Fontainebleau pour l'exercice du tir.

En revenant, M. D..., capitaine audit régiment à la 7^e batterie, voulant montrer l'exemple à ses soldats, fit le voyage à pied de Fontainebleau à Vincennes, et, comme il avait son cheval qui le suivait, tenu par son guide, il y a fait placer tour à tour quelques soldats épuisés.

Ce fait a été rapporté par un artilleur de ce régiment.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Hier soir, vers 6 heures, quatre cordonniers du quartier de Fenet, en partie de plaisir, étaient allés faire une collation dans l'île du Saule. Après le repas, ils eurent la malheureuse pensée de se baigner.

A peine étaient-ils dans l'eau que deux d'entre eux, Théophile Hubert, âgé de 19 ans, et Vacher, âgé de 22 ans, se débattirent. Leurs camarades se portèrent à leur secours. Ils purent retirer Vacher, déjà sans connaissance. Quant à Hubert, il leur avait échappé et avait disparu. Au moment où nous mettons sous presse (midi), son cadavre n'est pas encore retrouvé.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique de l'École Mutuelle.

Chef: M. MEYER.

Concert du dimanche 11 août 1878, à huit heures du soir.

Programme.

1. Le Roi du Câble, pas redoublé... LAGNY.
2. Fantaisie sur la Favorite... DONIZETTI.
3. La Sensitive, valse... BOUSQUET.
4. Les Vignerons, chœur à quatre voix... LAURENT DE RILLE.
5. La Clémence, polka-mazurka... BOUSQUET.

Plusieurs personnes nous font observer que les trains de plaisir organisés par les compagnies de chemins de fer pour l'Exposition, d'une utilité incontestable, ne donnent cependant pas satisfaction à tout le monde. Beaucoup préféreraient des réductions de prix avec retour facultatif.

Cela permettrait aux gens qui ont plus de temps à dépenser un plus long séjour à Paris.

Ces réclamations nous paraissent fort justes, et nous sommes certains que si nos confrères de la région veulent bien joindre leurs sollicitations aux nôtres, la Compagnie d'Orléans et les autres Compagnies de chemins de fer accorderont cette faveur au public, pendant la durée de l'Exposition.

Saint-Lambert-des-Levés. — Vendredi dernier, une petite fille de 2 ans, Louise Lecomte, est tombée dans un bassin rempli d'eau profonde de 80 centimètres, et s'y est noyée.

ANGERS.

L'orage qui a éclaté sur Saumur avant-hier a passé également sur Angers. La foudre, en tombant, a causé dans les environs de cette dernière ville des dégâts assez graves.

Sur la route d'Ayillé, une dizaine de poteaux télégraphiques ont été renversés: les fils ont été rompus.

Le nommé François Audray, âgé de 55 ans, qui s'était mis à l'abri sous un ormeau, a été atteint par la foudre. On a dû le transporter d'urgence à l'hôpital. Son état n'inspire pas, heureusement, d'inquiétudes.

L'orage n'a pas non plus épargné le lycée d'Angers, où avait lieu la distribution des prix. Une pluie torrentielle, accompagnée d'un fort coup de tonnerre, est venue interrompre la distribution. La toile tendue sur les auditeurs était impuissante à abriter tout le monde. Ça été un sauve-qui-peut général. Heureusement, après quelques minutes d'interruption, la distribution des prix a pu continuer sans autre incident.

La foudre est tombée à Angers sur une petite maison, près de l'étang Saint-Nicolas, et y a mis le feu. La maison est presque entièrement détruite.

En outre, la foudre est tombée sur les seruitudes du château de Serrant, et le feu s'y est déclaré.

Régates sur la Maine, à Angers.

Dimanche prochain 11 août, à une heure précise, la Société nautique d'Angers donnera de grandes régates sur la Maine, bassin de Reculée.

Il y aura sept courses: en périssaires (vitesse et obstacles), à l'aviron et à la voile. — Trois prix dans chaque série.

Comme intermédiaires, nous remarquons au programme un concours de pêcheurs à la ligne (1^{er} prix, 6 fr. et une médaille d'hon-

neur; 2^e prix, 3 fr. et une médaille d'argent; 3^e prix, une surprise).

Divertissements: chasse aquatique au cochon (prix unique, le cochon capturé) et mat horizontal.

DEUX GRANDS PRIX DE ROME.

Voilà qui fait honneur au département d'Indre-et-Loire:

Le jury de l'Académie des beaux-arts a rendu samedi son jugement pour le concours de sculpture pour le grand prix de Rome.

M. Pierre-Edmond Grasset, élève de M. Dumont, né le 26 juin 1852 à Preuilly (Indre-et-Loire), a obtenu le premier grand prix.

M. Edmond Grasset est un ancien second prix de 1877. Il a été classé le premier par 16 voix.

Le jugement pour le concours d'architecture pour le grand prix de Rome a été rendu lundi.

Premier grand prix, M. Jules-Léon Laloux, élève de MM. André et Moyaux, né le 4 décembre 1850 à Tours.

M. Laloux est second grand prix de 1876; il a été élu au premier tour par 16 voix.

LE MANS.

Un brave employé du chemin de fer de l'Ouest, M. Chopart, vient de se distinguer pendant un incendie qui a eu lieu au Mans.

Il a retiré quatre boîtes de poudre placées sur une étagère déjà en feu et dont l'explosion eût pu augmenter les ravages du sinistre.

Moitié cuite. — Nous trouvons ces lignes dans l'Union de la Sarthe:

« Une jeune fille de vingt-deux ans, la nommée Marie Moulin, de Janzé, était depuis quelque temps sujette à des étourdissements. Le 21 juillet, pendant une de ces crises, elle était tombée dans un étang dont on l'avait heureusement retirée aussitôt.

« Le 25, elle était seule dans la buanderie, en train de faire bouillir dans un immense chaudron de l'eau et des graines.

« Un étourdissement la prit alors que le mélange était en pleine ébullition. Elle tomba aussitôt, ployée en deux sur le bord du chaudron, la tête, les bras et les épaules plongeant dans l'eau bouillante.

« Lorsqu'un quart d'heure après on l'aperçut dans cette position, elle avait la figure et le haut du corps entièrement cuits. »

CHATEAUBRIANT.

Nous lisons dans le Journal de Châteaubriant:

« Jeudi dernier, un chien enragé, de forte taille, blanc, à poil ras, avec taches brunes à la tête, mordait, faubourg de Béré, un tout petit chien, appartenant au nommé Poussin, sacristain, et traversant notre ville, déchirait, place des Terrasses, le chien d'un commis-voyageur, arrêté devant la Poste aux lettres, mettait en sang celui de M. Pehuel; puis, continuant sa course, se jeta sur la petite Marie Guibert, âgée de cinq ans, qui revenait de faire une commission pour sa mère, la saisissant par le bras et la renversait à terre. Effrayé, sans doute, par les cris de l'enfant, il lâcha prise et s'enfuyait par la route de Saint-Julien.

« La pauvre petite fut relevée, les vêtements déchirés et couverts de bave. Le docteur Gémin, appelé sur le champ, examina l'enfant avec soin et reconnut qu'elle n'avait reçu aucune morsure grave. Le bras droit seul portait l'empreinte des dents du chien qui, par bonheur, n'avaient pas traversé les vêtements ni déchiré l'épiderme; elles n'avaient produit qu'autant d'ecchymoses, sous la pression violente des mâchoires.

« Ces blessures ne pouvaient inspirer aucune crainte; cependant, par surcroît de précaution, M. Gémin cautérisa toutes les taches livides, de sorte que cet accident, qui pouvait avoir les résultats les plus épouvantables, ne peut même laisser la moindre place à l'inquiétude.

« Au moment de mettre sous presse, on nous rapporte, sans que nous puissions exercer aucun contrôle, qu'un accident effroyable est arrivé à Meilleraye. Le même chien enragé aurait dévoré une femme âgée, lui aurait enlevé une partie du nez et déchiré une joue. Cette malheureuse femme serait, nous dit-on, dans un état désespéré. »

L'Echo Saumurois publiera très-prochainement, en feuilleton, **LA PUPILLE de SALOTON**, par M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Ce roman remarquable vient d'obtenir de l'Académie française une distinction honorifique.

L'EXPOSITION

14^e LETTRE DE PARIS.

Le Mobilier occupe deux galeries entières et parallèles du Vestibule d'Iéna à la Salle du travail; mais aussi comprend-il treize classes qui sont: les Bronzes et Fontes d'art et Métaux repoussés, — les Meubles proprement dits, — la Tapisserie d'ameublement et la Décoration, — les Cristaux et Verres, — la Céramique, — l'Horlogerie, — la Coutellerie, — l'Orfèvrerie, — les Papiers peints, — les Tapis et Tapisseries, — les Appareils de Chauffage et d'Éclairage, — la Parfumerie, — et enfin la Maroquinerie, Tableterie et Vannerie.

A l'endroit où nous a laissés notre 13^e lettre, c'est par cette dernière classe que nous devons commencer notre excursion, pour la terminer par les Bronzes du Vestibule d'honneur.

Donc notre premier coup d'œil est aux mille objets tournés, guillochés, sculptés et gravés, sur ivoire, écaillé, jais, corail, etc., etc., qui peuvent composer la Maroquinerie et la Tableterie; et tous ces milliers d'articles ont la fraîcheur, la grâce, et surtout le bon goût de nos artistes parisiens.

La Parfumerie bientôt vous attire et vous prend par le bon côté des odeurs qui proviennent des huiles, poimades, savons, cosmétiques, etc., que vous voyez installés là dans toutes ces petites et charmantes vitrines, et mieux encore, par la distribution qui vous est faite gratuitement de toutes les eaux de senteur dont on vous parfume, vous et vos mouchoirs.

Les travées suivantes renferment toutes les nouveautés et inventions relatives au Chauffage et à l'Éclairage, en fonte, pierre, marbre, ou tôle, porcelaine, etc., de la simple lampe aux cheminées magistrales, de la suspension et de l'abat-jour aux landiers et calorifères de premier ordre. Et il y a de quoi choisir.

Mais avec les Tapis et Tapisseries d'ameublement comme la Décoration; et c'est ici surtout qu'il y a lieu de s'extasier devant les vitrines abondantes, les meilleures fabriques se trouvent là représentées; et parmi elles celle d'Aubusson.

Les Papiers peints qui suivent s'élèvent, par leur goût artistique, jusqu'aux décors du meilleur style.

L'Orfèvrerie, qui se compose de tout ce que l'on peut imaginer de beau, de gracieux, de riche et de splendide en vases, groupes, statues et meubles, vous tiendra sous un charme puissant et irrésistible; et c'est avec une émotion bien douce que vous admirerez toutes ces merveilles. L'une d'elles surtout vous fera tressaillir; c'est le grand et magnifique meuble de la maison Christophe, qui renferme, en plus de 400 langues, la traduction de la Bible relative à l'Immaculée-Conception, et qui fut offert par la piété des fidèles à Sa Sainteté Pie IX. Prix: 400,000 francs.

La travée suivante vous montrera, en Coutellerie, des objets vraiment dignes de l'art français.

Puis viendra l'Horlogerie qui occupe à elle seule trois sections. — Montres, Pendules et grosse Horlogerie, — et qui, par la fin de ses travaux dans tous ces genres, forcera votre admiration, et pour quelque temps, nous pouvons vous l'affirmer; ne fût-ce que par la rareté de certains articles parmi lesquels une Pyramide tout entière de 2,000 Mouvements de montres, et une horloge hydro-pneumatique; c'est-à-dire marchant par le vide, et où le mouvement est réglé par une simple goutte d'eau.

Vient ensuite la Céramique, plus remarquable qu'on ne pouvait l'espérer, et formant jusqu'à des dessins et tableaux, quoi qu'en terre de Limoges, de Gien et de Nevers. C'est presque une révélation; et, devant tous ces vases splendides et si nombreux, il conviendra de vous arrêter, et de rendre un hommage mérité à nos grands travailleurs du centre.

Mais gardez quelque peu de votre admiration pour les Cristaux, Verreries et Emaux, qui brillent, à l'Exposition, du plus brillant éclat, et que la Compagnie de Baccarat vient de relever encore, si faire se pouvait : on se demande, en effet, comment on peut arriver à une fabrication aussi merveilleuse, comme on cherche à savoir, en voyant ces lustres gigantesques, à quels liens imperceptibles aux yeux se rattachent toutes ces pièces, si bien suspendues pourtant. C'est de la féerie, comme encore un temple tout entier en cristal, avec colonnes et statues au milieu. Non, jamais rien de pareil ne pouvait même être soupçonné, et il y a là extase publique, comme un peu plus loin devant les glaces impossibles de Saint-Gobain, et devant les verreries aux vases sans pareils pour leurs formes et leurs grandeurs.

Faites un pas, et vous voilà en pleine Tapissiererie, où se dérouleront à vos regards surpris les plus beaux tissus de laine, coton et soie, les cuirs, les moleskines et les toiles cirées de haute valeur. Un fouillis des plus belles choses.

Plus bas encore, et de chaque côté de la galerie principale, voici les meubles, ordinaires et de luxe, depuis les sièges, fauteuils, poufs et canapés jusqu'aux tables de fantaisie et billards d'un genre nouveau, faisant pendant à des jeux de cartes et d'échecs placés sur la même table où vous viendrez de consommer un excellent dîner.

Aux meubles, vous trouverez des décorations sans prix; des tapisseries faites à la main, estimées de 45 à 20,000 fr. même pour un seul panneau, des lits à la Louis XIV plus riches qu'à Versailles, des chambres à coucher qui ne peuvent convenir évidemment qu'à des millionnaires, et encore... bref, tout ce que le luxe le plus grandiose peut ajouter à l'art le plus fin.

Puis, il ne vous restera plus qu'à laisser courir votre admiration à travers tous les Bronzes d'art et Métaux repoussés, escaliers, glaces montées, groupes, statues, horloge renaissance, etc., etc., style Barbedienne et autres....

Et votre excursion de ce jour se terminera ainsi, dans l'ivresse de la contemplation.

P. PROUTEAU,
Directeur-propriétaire du journal parisien
La Prime.

Variétés.

LES BROUETTES : LEUR HISTOIRE.

La brouette est d'origine chinoise; sa découverte se perd dans la nuit des temps, et son emploi chez le peuple chinois est d'un usage quotidien appliqué à tous les besoins de la vie privée et publique.

Mais c'est la différence qui existe dans la structure de cet appareil fabriqué en Europe qui frappe surtout les Orientaux. Chez eux, c'est un instrument qu'un enfant manie au besoin, un petit véhicule d'une simplicité de mécanisme extrême qui a pourtant la part la plus large dans l'exécution des plus vastes entreprises, un appareil qui se fraye un chemin partout, et qui, au moyen de deux brancards, d'une petite roue et de quatre planchettes, multiplie les forces du travailleur.

Chez nous, la brouette est un instrument grossier, lourd, fabriqué avec des matériaux épais, avec des tiges de bois disproportionnées, un instrument enfin qui n'est rien moins que maniable et d'un usage pratique.

C'est à cet instrument que la civilisation doit et devra tous les grands travaux exécutés.

Un mot sur l'importation et l'emploi de la brouette en France.

On voit des estampes du quatorzième siècle représentant des ouvriers qui se servent de cet ingénieux instrument. Est-ce à l'époque où il a été introduit? C'est probable. Mais alors il est formé de deux roues, c'est une de trop; bientôt on en supprime une, et le véhicule n'en est que plus léger. L'appareil est flanqué de quatre planchettes épaisses. Il conserve longtemps cette lourde façon et ne la quitte qu'à l'époque actuelle pour adopter, avec deux planches formant un V, une forme peu élégante il est vrai, mais légère et se prêtant à un maniement moins fatigant.

Relevons, à propos de la brouette, une erreur assez accréditée.

On a attribué à Pascal l'invention de ce véhicule. Or, le célèbre mathématicien vivait au dix-septième siècle. Il y avait alors une chaise à deux roues dont se servaient les grandes dames. On la désignait sous le nom de brouette! C'est ce qui a fait

attribuer à ce grand homme l'invention de cet appareil qui est, nous le répétons, d'invention chinoise.

Delille, dans ses jardins, parle en ces termes de la brouette :

La brouette aux longs bras qui gémit en roulant,
Qui partout, se frayant un facile passage,
Sur son unique roue agilement voyage...

LE POIDS DE LA TERRE.

Dans les caves de l'Ecole polytechnique, M. Cornu a repris dernièrement les expériences qui avaient servi à déterminer la densité de la terre. Le principal perfectionnement qu'il a apporté dans la méthode antérieure réside dans le remplacement de la boule en plomb par deux sphères qui se remplissent alternativement de mercure, et exercent l'attraction sur de petits corps placés aux deux extrémités d'un balancier. Le savant professeur est arrivé ainsi à déterminer que, prise dans son ensemble, la Terre pèse cinq fois et six dixièmes de fois autant que l'eau distillée.

Si l'on se rappelle que les terres et les sables pèsent de une à deux fois autant que l'eau, la pierre de deux à trois, le zinc, l'étain et le fer sept fois environ, le cuivre neuf, l'argent dix et demie, le plomb onze et tiers, l'or dix-neuf, le platine vingt à vingt-deux, on devine l'énorme quantité de métaux connus et inconnus que doit renfermer notre globe pour que la légèreté de sa surface soit compensée par la lourdeur du fonds.

Voici quelle déduction retire M. J. Vinot de la nouvelle évaluation, supérieure de 400 grammes par litre à l'ancienne estimation :

Avec le rayon de la Terre, de 6,366,198 mètres, son volume de 1,081 milliards de milliards de mètres cubes, nous arrivons, pour le poids de notre globe, à 6,052 milliards de milliards de tonnes métriques, qui pourraient charger à peu près un milliard de trains de chemins de fer, composés chacun d'un milliard de trains de wagons, chargés chacun d'un peu plus de 6,000 kilogrammes.

Quel déménagement, si le propriétaire venait à nous donner congé!

Faits divers.

On écrit de Thionville, 3 août :

M. Scholtus, clerc de notaire, vient d'accomplir un acte de dévouement dont voici les émouvantes péripéties :

En retournant chez lui, à Manom, le long du chemin de balage, il voit près du pont du chemin de fer trois garçons qui se baignent dans la Moselle. L'un d'eux est entraîné par un tourbillon et disparaît sous l'eau. M. Scholtus défilait aussitôt sa chaussure et son paletot, se jette résolument à l'eau et parvient à ramener le malheureux baigneur sur la berge. Pendant ce temps, les deux autres tombent dans un trou creusé par le dragage; ils se cramponnent l'un à l'autre et disparaissent tous les deux. M. Scholtus revient à la charge, sauve les deux imprudents d'une mort certaine et continue tranquillement son chemin, cherchant à se soustraire aux ovations de la foule qui était accourue.

Les distributions des prix ont commencé avec l'accompagnement obligatoire des discours latins.

Cela nous rappelle cette exclamation d'un brave père de famille :

— Et dire que les Romains entendaient parler comme ça toute la journée. Quelle patience!

Les débats de l'affaire Barré et Lebiez ont remis à l'ordre du jour la doctrine du darwinisme.

X..., qui est laid comme... un singe, s'en montre très-parisien.

— Je n'ai jamais trouvé, dit-il, une origine si mienne!

Une bonne plaisanterie du Charivari prouvant qu'aujourd'hui nos garçons de restaurant devraient entendre tous les idiomes :

Un étranger de très-petite taille entre chez Notta et s'y fait servir à dîner.

Après le potage, il se trouve mal à l'aise parce qu'il a les jambes pendantes et manifeste en tunisien le désir d'avoir un petit banc.

Le garçon ne comprend pas.

Alors, avec un grand luxe de gestes, le voyageur lui montre ses pieds.

— Ah! très-bien! très-bien! dit le garçon, dans l'esprit duquel une lueur a pénétré tout à coup.

Et, un instant après, il dépose devant le consommateur stupéfait...

Des pieds de cochon.

M. Prudhomme a un fils, dont il ne cesse de déplorer le commerce précoce avec les Muses.

L'autre jour, après avoir lu à son rejon le passage de l'affaire Lebiez et Barré relatif à la commune manie de versifier des deux criminels, il ajoute solennellement, en guise de conclusion :

— Tu vois où ça mène, la poésie!

— Mon œil artificiel me gêne terriblement ce soir, disait Monsieur X... à son ami Monsieur Z... qui, lui aussi, a un œil de verre.

— Mon cher, répond Monsieur Z..., nous sommes seuls, mettons-nous à notre aise; tiens, je te donne l'exemple, j'ôte le mien : Les deux yeux furent déposés.

Le lendemain matin, M. X... voyant que son valet de chambre ne cessait de le regarder, lui dit :

— Baptiste, aurez-vous bientôt fini de me considérer? Qu'est-ce que j'ai donc de si extraordinaire?

— Monsieur, répond le fidèle Baptiste, je ne sais pas si c'est l'œil droit ou bien si c'est l'œil gauche, mais il y en a un qui n'est pas de la même couleur que l'autre.

Aussitôt, M. X..., qui a les yeux bleus, comprend qu'il a pris l'œil de son ami, qui a les yeux noirs.

Baptiste est vite envoyé chez M. Z... : dix minutes après, il revient :

— Monsieur, dit-il, M. Z... a pris le train de minuit pour aller à l'Exposition universelle.

Tout cela était d'autant plus ennuyeux qu'aucun n'avait un œil de rechange.

Oh! la chaleur!

On demandait à un crémier des nouvelles de son commerce.

— La laiterie n'est pas excellente en ce temps-ci, dit-il, mais les fromages marchent joliment!

M. Prudhomme à l'Opéra :

— C'est la Reine de Chypre? Voilà que je n'y comprends plus rien!

— Monsieur, maintenant elle se chante en anglais!

Une feuille satirique de Munich, les *Fliegende Blätter*, cherche à amuser ses lecteurs par le petit dialogue suivant :

— Vous m'avez appelé canaille! Je porterai plainte.

— N'en faites rien, et je vous donnerai cent sous.

— Comment, pour une injure aussi grave? Je ne permets de m'appeler canaille que pour six francs.

Une dernière plaisanterie sur l'ordre de la Jarretière. Du reste, le coupable est le *Funny Folk*, de Londres :

— Quelle est la raison pour laquelle on ne donne qu'une seule jarretière, au lieu de la paire?

— Parce que, généralement, cette dignité n'est conférée qu'à des personnes qui ont déjà un pied dans la tombe.

Un bon curé se plaignait à son évêque de quelques niches que ses paroissiens venaient de lui faire.

— Vous devriez vous en réjouir, dit le prélat.

— Comment ça, monseigneur?

— Eh! n'est-ce pas avec des niches qu'on honore les saints?

Deux aimables Parisiennes de huit ou neuf ans échangent des propos assez vifs sous les grands arbres des Tuileries.

— Je vous dis, mademoiselle, que votre frère en a menti...

— Et moi je vous dis que, lorsque mon frère donne sa parole d'honneur, on peut le croire.

— Et quel âge a-t-il, votre frère? demande à la fillette un de nos amis, qui écoute ce dialogue.

— Monsieur, il a cinq ans et demi!...

La reprise d'ORPHÉE AUX ENFERS est le plus grand attrait que puissent offrir aux visiteurs de l'Exposition les théâtres parisiens. En remontrant ce chef-d'œuvre dont la mise en scène laisse bien loin derrière elle toutes les magnificences connues, le théâtre de la Gaîté est devenu le rendez-vous de tout ce que la province et l'étranger envoient à Paris de notabilités de tous genres.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (juillet 1878). — 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

Quirin Brekelencamp, peintre hollandais. — Sur Jean Courtois, émailleur. — Curiosités que l'on voyait dans les temples grecs et romains. — Le Jugement dernier, d'après une miniature persane. — La Disparition du grand Krause, nouvelle (suite). — Monge. — La Massue d'Hercule (Pologne). — Les Courants de la mer. — Une nouvelle Langue. — Proverbes des Haïtiens. — Musées d'art aux Etats-Unis. — Chapelle de la Madeleine, à Monistrol-d'Allier (Haute-Loire). — Les Neiges d'antan; Villon. — El-Kantara ou El-Gant'ra (Algérie). — De l'usage fréquent des bains chez les Romains. — De quelques Tortues vivant à la Ménagerie. — L'Age de pierre aux temps modernes. — Bereaux. — La Science (suite). — Pensées de M^{me} de Tracy. — Amilié de loup. — Semmering et Brenner (Autriche). — La Vie sincère (suite). — De l'origine introuvable d'une célèbre comparaison. — Donner la serviette. — La Force de l'habitude. — Fréron.

Gravures.

Une Consultation, peinture par Brekelencamp (Musée Lacaze, au Louvre). — Le Jugement dernier, miniature persane. — Gaspard Monge, d'après une médaille du Musée de l'hôtel des Monnaies. — La Massue d'Hercule (Pologne). — Chapelle de la Madeleine, à Monistrol-d'Allier (Haute-Loire). — Arçon en ivoire sculpté, du quatorzième siècle (collection de M. Spitzer). — Vue d'El-Kantara (Algérie). — Tortues du Muséum d'histoire naturelle. — L'Age de pierre en Amérique (3 fig.). — Râpe à manioc des sauvages d'Amérique, d'après une graisse possédée par M. Ferdinand Denis. — Berceau en bois du quizième siècle. — La Station de Semmering. — Caricatures contre Fréron, d'après des estampes du dix-huitième siècle (2 grav.).

MODES VRAIES

29, rue Saint-Roch. — Paris.

LES MODES VRAIES, le meilleur et le plus sûr des guides pour une femme qui recherche la grâce et l'élégance du bon ton dans sa toilette, paraissent tous les mois et contiennent chaque année mille patrons et modèles exécutables de tous les ouvrages à l'aiguille; grandes feuilles de BRODERIE; gravures de modes colorées, grandes TAPISSERIES COLORIÉES; morceaux de musique des maîtres; grandes feuilles de crochet, tricot, filet, bourses, perles, jais, ornements, petits ouvrages nouveaux, etc., près de 200 colonnes de textes explicatifs, clairs et précis; causeries de salon; critique des modes à éviter.

Tous dessins inédits, propriété exclusive des abonnées. Chiffres de toutes les abonnées directes qui demandent.

Paris, 7 francs. Départements, franco, 8 fr. 50.

Un numéro : Paris, la livraison avec tapisserie coloriée, 75 c.; sans tapisserie, 60 c. — Il paraît, par an, quatre livraisons avec tapisserie coloriée.

LE BON PUILLE **LA PRIME** LE BEAU l'agréable

JOURNAL PARISIEN.

Littérature, Instruction, Finances, Beau-Arts, Théâtres, etc.,

Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes,

Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLERC, secrétaire de la rédaction.

ABONNEMENTS : 6 fr. par an; 4 fr. pour six mois. Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

De BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas-

